

Ecole Doctorale

*Droit et Science Politique**Lab-LEX EA 7480***AVIS DE SOUTENANCE DE THESE****Le lundi 16 décembre 2019 à 14h**

à l'UFR Droit, Economie-Gestion et AES - Praetorium Jacques Baguenard

**Monsieur BUREL JULIEN**

soutiendra une thèse de doctorat sur le sujet suivant :

" Le parent-mineur ".

**Le jury sera ainsi composé :****- M. FAVIER YANN, Professeur des universités**

Université de Savoie Montblanc - JACOB-BELLECOMBETTE

**- MME GOUTTENOIRE ADELIN, Professeure des universités**

Univ. de Bordeaux 4 Montesquieu - PESSAC

**- M. LEMOULAND JEAN-JACQUES, Professeur des universités**

Univ. de Pau et Pays de l'Adour - PAU

**- M. RAOUL-CORMEIL GILLES, Professeur des universités**

Univ. de Bretagne Occidentale - BREST

**- MME REBOURG MURIEL, Professeure des universités**

Univ. de Bretagne Occidentale - BREST

A BREST, le 02 décembre 2019

Le Président de l'Université de  
Bretagne Occidentale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Galloù', written over a horizontal line.

**M. GALLOU****Présidence**3, rue des Archives  
CS 93837  
29238 Brest cedex 3

## Titre : Le parent-mineur

**Mots clés :** Minorité, autorité parentale, protection, vulnérabilité.

**Résumé :** Les personnes qui accèdent au statut de parent sans avoir atteint l'âge de la majorité civile constituent une frange de la population avec des problématiques et des besoins sociaux, médicaux et juridiques bien spécifiques. Les études consacrées à ce phénomène privilégient les questions d'ordre médical et social, l'aspect juridique n'étant généralement que peu évoqué. Ces parents encore mineurs sont présentés comme un problème auquel il convient de remédier, car leurs grossesses et leurs maternités sont systématiquement présentées comme des événements non désirés, leur devenir n'étant que rarement évoqué. Ce travail a pour objectif de présenter la situation juridique de ces mineurs qui mettent à l'épreuve leur présomption légale d'imaturité et leur incapacité juridique. L'attribution du statut de parent à un mineur permet de confronter l'exercice de ses droits avec la protection dont il demeure l'objet par sa minorité.

En accédant au statut de parent, le mineur évolue avec son enfant dans un environnement juridique atypique où deux organisations familiales coexistent, chacun des parents ayant vocation à exercer l'autorité parentale sur leur enfant respectif. Les difficultés découlant de cette situation paradoxale dans laquelle un mineur est amené à préserver les intérêts de son enfant mineur propose une lecture différente du fonctionnement de l'autorité parentale et de la place accordée à la représentation légale. Face aux enjeux de la protection du parent-mineur et de son enfant, il convient de prévoir l'articulation du statut de mineur avec celui de parent lorsqu'ils sont réunis sur une même personne juridique. Cette coexistence ne pourra se faire qu'en aménageant l'un de ces statuts au profit de l'autre en tenant compte de l'aptitude du mineur à assumer sa fonction de parent et ainsi préserver les intérêts de son enfant.

## Title : The parent-minor

**Keywords :** Minority, parental authority, protection, vulnerability.

**Abstract :** People who reach the status of parent without having reached the age of the civilian majority constitute a segment of the population with very specific social, medical and legal problems and needs. The studies devoted to this phenomenon give priority to medical and social questions, the legal aspect being rarely considered. These parents-minor are presented as a problem that needs to be addressed, as their pregnancies and motherhood are systematically presented as unwanted events, their becoming rarely mentioned. The purpose of this work is to present the legal situation of these minors who put their legal presumption of immaturity and their legal incapacity to the test. The granting of the status of parent to a minor may enable the confrontation of his rights with the protection which he remains the object.

By becoming a parent, the minor evolves with his or her child in an atypical legal environment where two family organization coexist, each parent the parental authority over their respective child. The difficulties arising from this paradoxical situation where a minor can be brought the best interests of his child, this situation proposes a different reading of the functioning of parental authority and the range of the child's legal incapacity. In view of the issues of prent-minor's protection and his or her child, it may require to consider the articulation of the status of minor with this new parenthood. This coexistence can only be achieved by modifying one of the statutes for the benefit of the other by taking account to the ability of the minor to assume his parenthood by preservinf the best interest of his or her child.